



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°O14/OP/2020

En partenariat avec le Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports – Département de la Culture–, la Wilaya de la Région de l'Oriental et la Commune Urbaine d'Oujda Angad, L'Agence de l'Oriental lance un appel d'offres ouvert pour la réalisation des **travaux d'achèvement, de finition et d'adaptation aux normes HQE de la bibliothèque régionale à Oujda, Préfecture d'Oujda Angad en Lot unique.**

Dans ce cadre, il sera procédé, **le Jeudi 12 novembre à 10 h**, à la salle des réunions de l'Agence de l'Oriental, sise au 13, Rue Mohamed Abdou-Oujda à l'ouverture des plis de l'appel d'offres précité.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'Agence de l'Oriental (adresse ci-avant), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **Quatre Vingt Dix Mille Dirhams (90 000,00 DH)**.

Le Montant de l'estimation des Travaux est de **Six Millions Quatre Cent Cinq Mille Neuf Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (6 405 900,00 Dhs TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental.

Les concurrents peuvent :

- Envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse sus-indiqué.
- Déposer leurs plis, contre récépissé au bureau d'ordre.
- Remettre leurs plis, au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

La visite des lieux aura lieu **Le Mercredi 28 Octobre 2020 à 10h00** au chantier de la bibliothèque régionale situé à l'angle de Bd Mansour Dahbi et Bd Omar Erriffi à Oujda.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'Originale du certificat de qualification et de classification, selon le système de qualification et classification des entreprises de bâtiment et de travaux publics, dans l'un des secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigés
A	3	A2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir un dossier technique conformément au Règlement de Consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 9** du règlement de consultation.

Le règlement des marchés de l'Agence de l'Oriental peut être téléchargé à partir du site portail de l'Agence de l'Oriental www.oriental.ma.